Distribué par :
Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00
commercial@humeau.com
Laboratoires Humeau
w w w . h u m e a u . c o m

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 07.06.2017 Version 9.1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	114404
Nom du produit	Test fer Méthode colorimétrique avec carte des couleurs et bloc comparateur avec des tubes à essai courts 0.25 - 0.5 - 1.0 - 2.0 - 3.0 - 5.0 - 7.5 - 10 - 15 mg/l Fe MColortest™
	Fe-1
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Oral(e), H301

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Inhalation, H331

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Dermale, H311

Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Ammonium thioglycolate, Acide thioglycolique

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique	Solution aqueuse de composés organiques.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
Ammonium thioglycolate *(>= 25 % - < 50 %)*		
5421-46-5	01-2119531489-31-XXXX	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
Acide thioglycolique *(>= 25 % - < 50 %)*		
68-11-1	01-2119494933-24-xxxx	Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H331 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H311 Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314
Phénanthroline-1,10-monochlorhydrate *(>= 1 % - < 2,5 %)*		
3829-86-5	*)	Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la sub stance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'artic le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: faire boire de l'eau (maximum 2 verres). Consulter immédiatement un médecin. Seulement en cas exceptionnel, si au bout d'une heure l'intervention d'un médecin n'a pu avoir lieu, faire vomir (uniquement dans le cas des personnes pleinement conscientes qui n'ont pas perdu connaissance), administrer du charbon actif (20 - 40@g en suspension à 10@%) et consulter un médecin le plus tôt possible. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Réactions allergiques, Toux, Insuffisance respiratoire
Danger de perte de la vue !
Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO_2), Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Mélange contenant des composants combustibles
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
azote oxydes, Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
Acide thioglycolique (68-11-1)			
INRS (FR)	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1 ppm 5 mg/m3	Limite Indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Acide thioglycolique (68-11-1)

DNEL travailleurs, court terme	Effets systémiques	par inhalation	4,5 mg/m3
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	1,6 mg/kg Poids du corps

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Acide thioglycolique (68-11-1)

PNEC Sédiment d'eau douce	0,0009 mg/kg
PNEC Sol	0,0053 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	polychloroprène
Épaisseur du gant:	0,65 mm
délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	latex de caoutchouc
Épaisseur du gant:	0,6 mm
délai de rupture:	> 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 720 Camapren® (contact total), KCL 706 Lapren® (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
vêtements de protection

Protection respiratoire
nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.
Type de Filtre recommandé: Filtre B
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	env. 3 - 4 à 20 °C

Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,19 gcm3 à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Corrosion	Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

hautement réactif

10.2 Stabilité chimique

Sensible à l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réaction non exclue des composants avec:

Substances organiques, déchets basiques, acides

Possibilité de réactions violentes avec :

Oxydants forts, bases fortes

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

métaux lourds non ferreux
Métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale
résorption
Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l 'oesophage et de l 'estomac.

Estimation de la toxicité aiguë: 104,95 mg/kg
Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation
résorption
Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires
Estimation de la toxicité aiguë: 7,67 mg/l; 4 h ; vapeur
Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée
résorption
Estimation de la toxicité aiguë : 767,72 mg/kg
Méthode de calcul

Irritation de la peau
Mélange provoque des brûlures.

Irritation des yeux
Mélange provoque des lésions oculaires graves.
Danger de perte de la vue !

Sensibilisation
Mélange peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:
Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.
Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.
Concerne le mercaptan en général: odeur désagréable.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.
Manipuler la substance avec grande précaution.

Composants

Ammonium thioglycolate

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: > 35 - < 142 mg/kg
OCDE Ligne directrice 423

Sensibilisation
Local lymph node assay (LLNA) Souris
Résultat: positif
Méthode: OCDE Ligne directrice 429

Mutagénicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vitro
Test de Ames
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 473
(par rapport aux acides libres)

Acide thioglycolique

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: 73 mg/kg
OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée
Estimation de la toxicité aiguë : 300,1 mg/kg
Avis d'expert

Sensibilisation
Test de sensibilisation: Cochon d'Inde
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vivo
Test du micronoyau
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Génotoxicité in vitro
Test de Ames
Résultat: négatif
(IUCLID)

Phénanthroline-1,10-monochlorhydrate

Toxicité aiguë par voie orale
Estimation de la toxicité aiguë: 100,1 mg/kg
Avis d'expert

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Danger pour l'eau potable. Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau. Effet nocif par modification du pH.
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Ammonium thioglycolate

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 38 mg/l; 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (par rapport aux acides libres)

Toxicité pour les algues
CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 13 mg/l; 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (par rapport aux acides libres)

Biodégradabilité
100 %; 28 jr
OCDE Ligne directrice 301C
(par rapport aux acides libres)
Facilement biodégradable.

70 %; 28 jr
OCDE Ligne directrice 301D
Le critère de la fenêtre de 10 jours n'est pas respecté. (par rapport aux acides libres)
Biodégradable

21 %; 28 jr
OCDE Ligne directrice 301A
(par rapport aux acides libres)
Difficilement biodégradable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau
log Pow: -2,99 (22 °C)
OCDE ligne directrice 107
Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

Acide thioglycolique

Toxicité pour les poissons
CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 30 mg/l; 96 h (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 38 mg/l; 48 h (Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les algues
IC50 algues: 13 mg/l; 72 h
OCDE Ligne directrice 201

Biodégradabilité
70 %; 28 jr
OCDE Ligne directrice 301D
Facilement biodégradable.

Besoin théorique en oxygène (ThOD)
1.220 mg/g
(bibliographie)

Phénanthroline-1,10-monochlorhydrate
Pas d'information disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Trousse chimique
14.3 Classe	9
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	CHEMICAL KIT
14.3 Classe	9
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	CHEMICAL KIT
14.3 Classe	9
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-A S-P

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC Toxique 2 Quantité 1: 50 t Quantité 2: 200 t
	SEVESO III TOXICITÉ AIGUË H2 Quantité 1: 50 t Quantité 2: 200 t
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE	non réglementé
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 6.1C

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à

l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Ammonium thioglycolate, Acide thioglycolique

Signification des abréviations et acronymes utilisés
Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale
Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Distribué par :
Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00
commercial@humeau.com
Laboratoires Humeau
w w w . h u m e a u . c o m